

PROJET – ZONE ÉCONOMIQUE SPÉCIALE DE BOKÉ

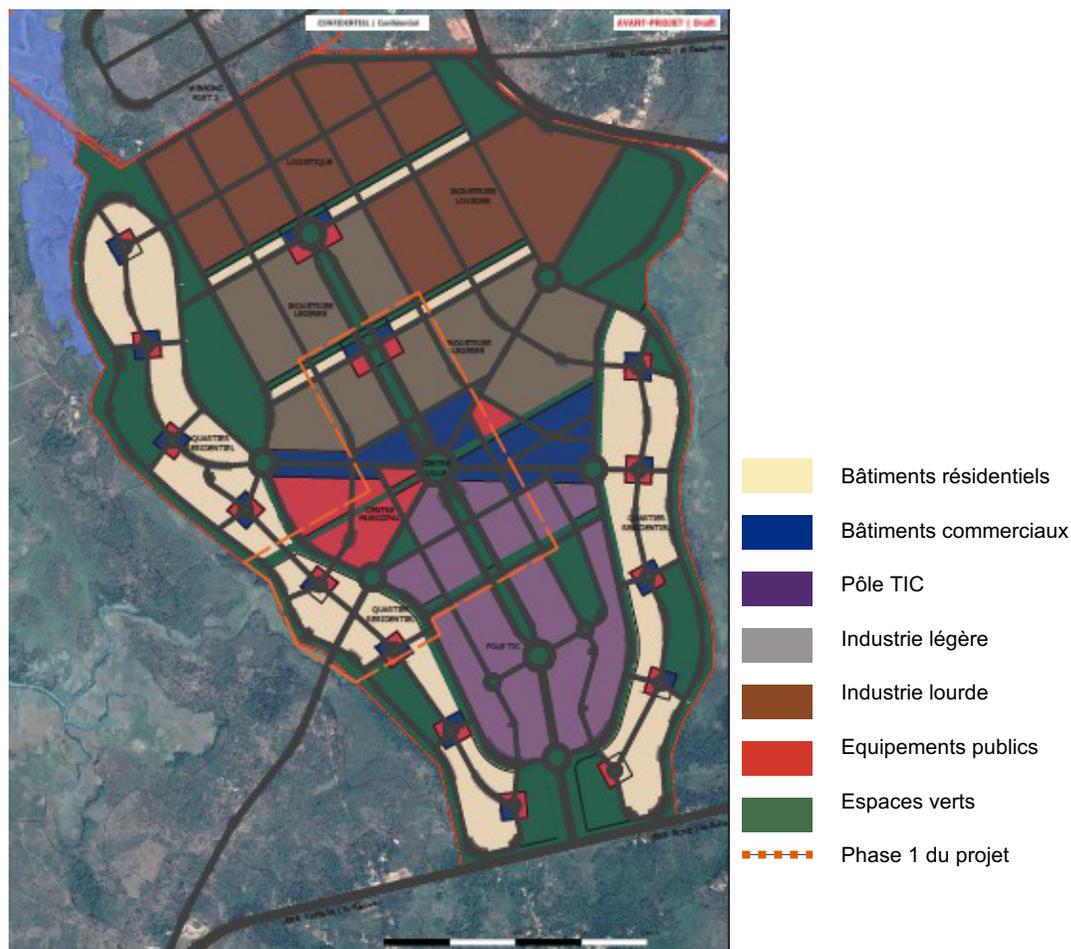


Pilier 2 – Transformation économique durable et inclusive

Éléments de contexte

- Un environnement macroéconomique et institutionnel favorable à l'implantation d'une Zone Economique Spéciale (ZES) en Guinée –
 - Une forte croissance économique (6.6% en 2016), soutenue par les projets phares du PNDES
 - Des Investissements Directs Étrangers en progression, en particulier dans le secteur minier
 - Décret du 25 avril 2017 créant une ZES dans la région de Boké
- Le choix de la région de Boké pour la ZES se justifie par l'étendue des ressources minières de la région et sa forte attractivité pour les investisseurs internationaux
 - Ressources minières considérables, en particulier dans la bauxite
 - Proximité des ports de Boké-Winning et Kamsar
 - Synergies possibles avec d'autres projets miniers en cours dans la région
- La Guinée dispose de relations privilégiées avec la Chine, dont la participation au projet est fortement pressentie :
 - La Chine bénéficie d'une expérience significative dans le financement et l'exploitation de ZES en Afrique (Nigéria, Zambie, Egypte)
 - 1^{er} partenaire commercial de la Guinée dans le secteur minier; la Chine est le premier acheteur de bauxite guinéenne

Plan de la ZES de Boké



PROJET – ZONE ÉCONOMIQUE SPÉCIALE DE BOKÉ



Pilier 2 – Transformation économique durable et inclusive

Informations clés

1 Besoins identifiés

- L'absence de ZES en Guinée a comme conséquence :
 - l'impossibilité pour les entreprises étrangères de bénéficier de conditions d'implantation favorables (contrairement à de nombreux pays voisins)
 - le manque d'espaces et de terrains appropriés pour l'implantation d'investisseurs étrangers
- Nuisances des sites industriels disséminés dans les quartiers résidentiels

2 Présentation du projet

- L'aménagement de la ZES de Boké se décompose en 3 phases sur 20 ans, pour un coût global de 2,080 M\$
 - La Phase 1 du projet s'étend sur 3 ans (coût 348 M\$)
- L'aménagement de la ZES de Boké repose sur :
 - l'attribution d'un régime juridique avantageux (exonérations fiscales, facilités administratives)
 - un accès garanti aux infrastructures primaires (eau, électricité, assainissement) et aux infrastructures de transports (routes, ports, aéroports)

3 Impacts espérés

- Maximiser l'attrait d'Investissements Directs Etrangers (IDE) en Guinée
- Assurer le développement industriel de la Guinée par la création d'un hub de production et d'exportations minières en Afrique de l'Ouest
- Création d'emplois permanents dans la région de Boké

Zones d'intervention du projet

	Coût Phase 1 (M\$)	Coût total du projet (M\$)
Bâtiments industriels	100	720
Commerces et résidences	36	388
Résidences universitaires	64	192
Centre-ville	10	60
Routes et infrastructures	18	120
Réseau de services publiques	120	600
Total	348	2,080

État d'avancement et plan de financement

Avancement

- Étude préliminaire de faisabilité réalisée (CORE.CEO)
- Cadre législatif en place
 - Décret de création de la ZES signé
 - Loi relative au cadre des PPP adoptée
- Lettres d'intention signées par plusieurs partenaires chinois potentiels

Plan de financement

- Financement sous le schéma PPP retenu
- Mise en place d'une SPV (Special Purpose Vehicle) regroupant différentes entreprises guinéennes et chinoises, avec une possible participation de bailleurs de fonds multilatéraux

Fiche d'identité

- **Nom** : Zone Economique Spéciale (ZES) à Boké
- **Ministère** : Ministère de l'Industrie, des PME et de la Promotion du Secteur Privé
- **Domaine prioritaire** : Infrastructures économiques, innovation et recherche
- **Coût** : 348 M\$ (Phase 1)
- **Durée** : 3 ans
- **Zones** : Région de Boké

Source de financement

À déterminer
(PPP)